



Cartographie des Établissements Économiques (2023/2024) dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Note d'information de la DRTTA

Mars 2025

a présente note d'information est une synthèse des principaux résultats de la cartographie des établissements économiques (CEE) dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma réalisée sous l'égide du Haut-Commissariat au Plan. Cette opération cartographie exhaustivement les structures économiques publiques et privées de la région, incluant les établissements à but non lucratif et les souks hebdomadaires actifs, pour identifier les zones à fort potentiel et les secteurs clés.

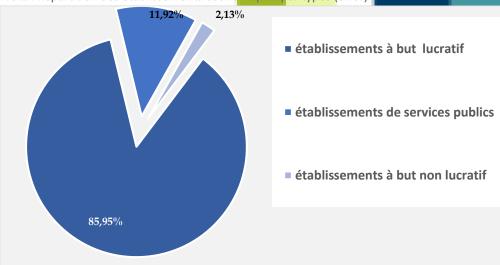
Les données recueillies offrent une vision précieuse permettant d'identifier les zones à fort potentiel, de mieux cibler les investissements et de renforcer les politiques de développement économique. Les travaux de terrain ont été menés entre avril 2023 et mai 2024, en utilisant des outils numériques pour garantir une géolocalisation précise.

Prédominance des établissements à but lucratif

Pour la période 2023-2024, un total de 145.036 établissements ont été recensés et géoréférencés dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma. Parmi ceux-ci, 124.653 établissements, soit 85,95%, sont à vocation lucrative. Les établissements de services publics comptent 17.293 unités, représentant 11,92% du total, tandis que les établissements à but non lucratif, comprenant des associations opérant dans des locaux indépendants, s'élèvent à 3.090, soit 2,13%.

Les établissements de services publics, bien que leur nombre soit plus faible, jouent un rôle essentiel pour le bon fonctionnement de l'infrastructure et la fourniture des services de base. Enfin, les établissements à but non lucratif, bien que plus restreints, témoignent de l'implication des acteurs associatifs dans divers domaines économiques et sociaux.

FIG.1: Répartition des établissements économiques par types (en %)



Presque la moitié des établissements à but lucratif est localisée dans la préfecture de Tanger-Assilah

Par provinces, la répartition des établissements à but lucratif géoréférencés dans la région pour l'année 2023/2024 révèle des disparités notables. La majorité de ces établissements est implantée dans la préfecture de Tanger-Assilah, qui abrite, à elle seule, 46,35% du total régional, soit 57.771 établissements. Cette prépondérance souligne le rôle clé de cette préfecture dans les dynamiques économiques de la région. Elle est suivie par les provinces de Tétouan (19.907 établissements) et de Larache (14.892 établissements). Les autres provinces, telles que Chefchaouen (6.248 établissements) et Ouezzane (5.433 établissements), comptent également un nombre significatif d'établissements à but lucratif, bien que dans une proportion plus modeste.

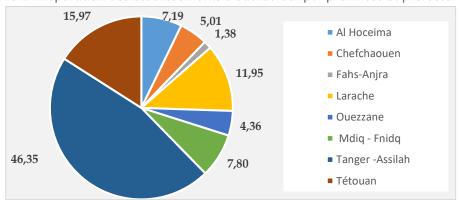


FIG.2: Répartition des établissements à but lucratif par provinces et préfectures (en %)

Le secteur du commerce compte plus de la moitié des établissements à but lucratif

La répartition des établissements à but lucratif selon le secteur d'activité révèle une nette dominance du secteur commercial, qui regroupe 63.208 établissements, soit 51,71%. Le secteur des services suit avec 40.585 établissements (soit 32,56%), indiquant une présence marquée des activités liées aux services dans la région. Les établissements industriels représentent 13,33% avec 16.618 unités, tandis que le secteur de la construction constitue une part plus modeste de 3,40%, avec 4.242 établissements. En somme, la répartition des établissements à but lucratif dans la région reflète une tendance similaire à celle observée au niveau national. Au niveau provincial, cette tendance se confirme, avec le secteur du commerce qui domine dans toutes les provinces, suivi par le secteur des services.

TAD 1	. Bápartitian	dos átablissamants	à but lucratif	nor provinces	/prófosturos	et par secteurs d'act	iv.i+4
I AB. T	: Repartition	i des établissements	s a put lucratii	par provinces	prefectures	et par secteurs o act	ivite

Provinces/Préfectures	Secteurs d'activité				Total
1 Tovinices/ 1 Telectures	Industrie	Construction	Commerce	Services	
Al Hoceima	840	416	4 741	2 961	8 958
Chefchaouen	486	136	3 567	2 059	6 248
Fahs-Anjra	305	49	790	581	1 725
Larache	1 732	616	8 055	4 489	14 892
M'diq - Fnidq	1 166	360	5 520	2 673	9 719
Ouezzane	964	143	2777	1 549	5 433
Tanger -Assilah	8 619	1 792	26 981	20 379	57 771
Tétouan	2 506	730	10 777	5 894	19 907
Région TTA	16 618	4 242	63 208	40 585	124 653

60% des emplois permanents des établissements à but lucratif sont concentrés dans la préfecture de Tanger-Assilah

Les emplois permanents créés par les établissements à but lucratif de la région s'élèvent à 501.547. Ils sont principalement concentrés dans la préfecture de Tanger-Assilah qui se distingue nettement avec 301.551 emplois, représentant 60,12% du total régional, opérant principalement dans les secteurs de l'industrie et des services. Tétouan occupe la deuxième position avec 52.300 emplois (soit 10,43%) concentrés dans les secteurs du commerce et des services, suivie de près par Larache qui en compte 49.908, également concentrés dans les secteurs du commerce et de l'industrie, vient ensuite Fahs-Anjra avec 41 507 emplois (8,28%). La préfecture de Mdiq-Fnidq avec 19.881 emplois (3,96%), suivie d'Al Hoceima, qui en compte 16.908 (3,37%), puis Chefchaouen avec 11.109 emplois (2,21%), constituent des parts plus modestes. Enfin, Ouezzane enregistre la plus faible proportion avec 8.383 emplois, soit 1,67 % du total régional, principalement concentrés dans les secteurs du commerce et des services.

Ainsi, Tanger-Assilah demeure la préfecture avec la plus forte concentration d'emplois permanents, tandis que les autres provinces, bien qu'importantes, présentent des parts plus faibles, contribuant chacune à l'équilibre global du marché de l'emploi dans la région.

TAB. 2 : Répartition des emplois permanents des établissements à but lucratif par provinces/préfectures et par secteurs d'activité

Provinces/	Secteurs d'activité				Total
Préfectures	Industrie	Construction	Commerce	Services	
Al Hoceima	2 235	806	6 955	6 912	16 908
Chefchaouen	1 295	386	4 699	4 729	11 109
Fahs-Anjra	35 330	303	1 240	4 634	41 507
Larache	15 795	1 346	20 657	12 110	49 908
M'diq - Fnidq	2 366	904	7832	8 779	19 881
Ouezzane	1 595	384	3 613	2 791	8 383
Tanger -Assilah	163 407	6 708	52 884	78 552	301 551
Tétouan	14 101	1 837	18 634	17 728	52 300
Région TTA	236 124	12 674	116 514	136 235	501 547

Les établissements industriels emploient en moyenne 14 personnes par établissement

Le nombre moyen de travailleurs permanents est de 4 employés par établissement. Selon le secteur, ce taux varie : il est de 2 actifs permanents pour les établissements commerciaux, de 3 pour ceux des services et de la construction, tandis que la moyenne la plus élevée est enregistrée dans les établissements industriels, avec 14 actifs.

Un Écosystème Dominé par les Micro-entreprises

La structure économique des établissements à but lucratif est clairement dominée par les microentreprises, avec une faible représentation des entreprises de taille moyenne et grande. En effet, établissements à but lucratif de la région sont majoritairement de très petite taille puisque 97,10% d'entre eux comptent moins de 10 121.037 employés, soit unités. établissements de 10 à 49 employés représentent une part plus réduite de 2,16%, avec 2.696 unités. Enfin, les grandes entreprises de 50 employés ou plus ne constituent que 0,74% des établissements, avec seulement 920 unités.

FIG.2 : Nombre moyen d'emplois permanents par secteurs d'activité

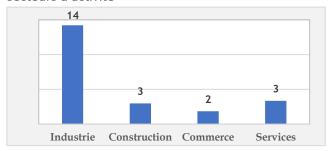
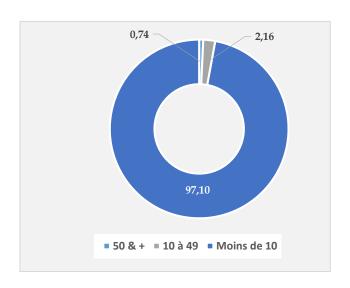


FIG.3: Répartition des établissements à but lucratif par classes d'emploi (en %)



Près d'un tiers de l'emploi permanent des établissements à but lucratif est féminin

Avec 153.905 employées permanentes, la main-d'œuvre féminine représente presque le tiers de l'emploi permanent régional. Ce taux atteint 39,11% dans le secteur industriel et 34,01% dans le secteur des services. Ces deux secteurs concentrent plus de 73,11% de l'emploi féminin de l'ensemble des établissements économiques de la région.

TAB. 3 : Part de l'emploi permanent féminin par secteurs d'activité

Secteurs d'activité	Employées féminines	Part dans l'emploi global (en %)		
Industrie	92 349	39,1		
Construction	988	7,8		
Commerce	14 244	12,2		
Services	46 324	34		
Total	153 905	30,7		

Les femmes dirigeantes sont plus présentes dans le secteur des services

Les résultats de la cartographie ont montré que 10,89% des établissements sont dirigés par des femmes, ce taux atteint 13,60% au niveau de la préfecture Tanger-Assilah, suivie de M'diq-Fnideq et de Tétouan avec respectivement 12,35% et 11,62%. Les établissements dirigés par des femmes emploient plus de 34.771 actifs permanents, soit 6,93% de l'emploi total des établissements. Par secteur d'activité, 16,31% des établissements du secteur des services et 14,54% du secteur industriel sont dirigés par des femmes.

Secteur d'activité	Nb d'établissements dirigés par des femmes	Part des femmes dirigeantes (en %)	Effectif employé	Part dans l'emploi global (en %)
Industrie	2 417	14,54	9 000	3,81
Construction	37	0,87	203	1,60
Commerce	4 504	7,13	7 407	6,36
Services	6 621	16,31	18 161	13,33
Total	13 579	10,89	34 771	6,93

TAB. 4 : Répartition des établissements dirigés par des femmes par secteurs d'activité

Tanger-Assilah, épicentre des établissements à but non lucratif dans la région

La répartition des établissements à but non lucratif sur le territoire régional présente une concentration marquée au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah, qui regroupe près de 45,34% des établissements associatifs opérants dans des locaux indépendants. Cette réalité pourrait s'expliquer par le rôle central de Tanger en tant que pôle urbain et économique majeur. À l'inverse, les autres provinces affichent une présence plus modérée. Tétouan abrite 15,05% des établissements, suivie de M'diq-Fnideq (10,74%) et Chefchaouen (8,28%). Les autres provinces, soit Larache (7,48%), Al Hoceima (5,28%), Fahs-Anjra (4,05%) et Ouezzane (3,79%), enregistrent des parts plus faibles.

Par domaine d'activité, l'éducation et la recherche domine avec 30,84% des établissements à but non lucratif, suivi du développement et logement (26,41%) et de la culture, sport et loisirs (22,85%). Les services sociaux représentent 11,68%, tandis que des domaines d'activité comme la santé (2,59 %) et les associations économiques (1,94 %) sont moins représentés.

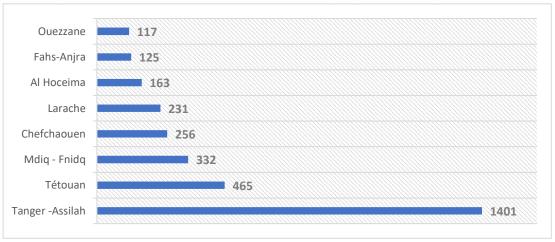
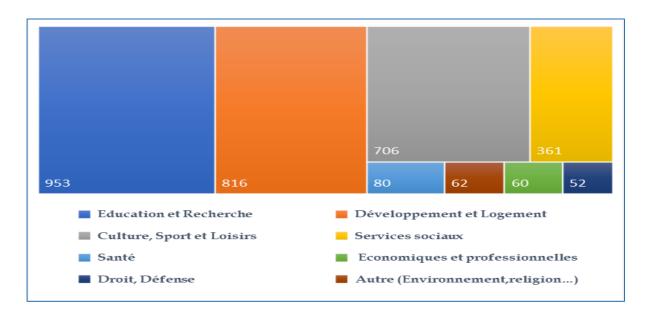


FIG.4: Répartition des établissements à but non lucratif par provinces et préfectures

FIG.5: Répartition des établissements à but non lucratif par domaines d'activité



Etablissements de services publics : Répartition inégale et prédominance en milieu rural

La répartition des établissements de services publics au niveau de la région révèle une concentration notable des établissements de services publics dans certaines provinces. Ainsi, Chefchaouen abrite la part la plus importante, avec 23,59% des établissements. Elle est suivie par Tétouan (16,14%) et Al Hoceima (15,07%). Les provinces de Larache, Ouezzane et la préfecture de Tanger-Assilah, en comptent respectivement 13,17%, 13,07% et 11,07%. Enfin, la préfecture de M'diq-Fnideq affiche la plus faible proportion, avec seulement 3,33% des établissements de services publics.

Mdiq - Fnidq 575
Fahs-Anjra 789
Tanger - Assilah 1914
Ouezzane 2261
Larache 2277
Al Hoceima 2606
Tétouan 2791
Chefchaouen 4080

FIG.6: Répartition des établissements de services publics par provinces et préfectures

Selon le milieu de résidence, 78,48% des établissements de services publics (13.571 unités) sont localisés en milieu rural, tandis que le milieu urbain en abrite 21,52% (3.722 établissements). Cette concentration dans les zones rurales est stratégique, car elle permet d'améliorer l'accès aux services publics dans des zones souvent plus isolées et difficiles d'accès, contribuant ainsi à réduire les disparités territoriales et à favoriser une couverture plus équitable des besoins de la population.

Dominance des équipements publics socioculturels

Par types d'équipement, près de 37,18% des établissements publics sont classés comme socioculturels, suivis par ceux de l'enseignement et de la formation (25,55%) et des activités de services (25,98%). Les établissements de santé représentent environ 2,17%, alors que les établissements de sport et des loisirs (1,99%) ainsi que de l'hébergement et des festivités (0,09%) présentent des parts minimes.

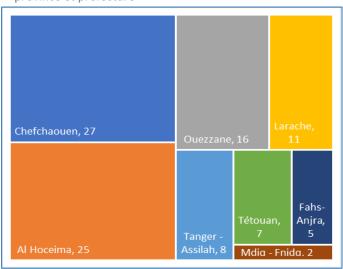
Dynamique des souks hebdomadaires dans la région : Une répartition inégale

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima compte 101 souks hebdomadaires actifs. Ceux-ci sont principalement concentrés dans les provinces de Chefchaouen (26,73%) et d'Al Hoceima (24,75%). Les autres provinces suivent avec des parts variées : Ouezzane et Larache comptent respectivement 15,84% et 10,89% des souks actifs. Tanger-Assilah et Tétouan affichent des parts respectives de 7,92% et 6,93%, tandis que la préfecture de M'diq-Fnideq enregistre la plus faible proportion, avec seulement 1,98% des souks.

FIG.7: Répartition des établissements de services publics par types d'équipement (en %)



FIG.8 : Répartition des souks hebdomadaires actifs par province et préfecture



En somme, la cartographie des établissements économiques de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma pour la période 2023/2024 met en lumière des dynamiques économiques marquées par la prédominance des établissements à but lucratif, notamment dans les secteurs du commerce et des services. La répartition géographique des établissements et leur contribution à l'emploi révèlent des disparités notables entre les provinces, avec une concentration importante des activités économiques dans la préfecture de Tanger-Assilah.

Bien que dominée par les micro-entreprises, la région connaît un dynamisme intéressant, marqué par une représentation non négligeable des femmes dirigeantes, en particulier dans les secteurs des services et de l'industrie, témoignant d'un progrès important en matière d'inclusion économique féminine.

Les établissements de services publics sont aussi répartis de manière inégale au sein de la région, avec une prédominance en milieu rural. Cette concentration en zone rurale joue un rôle crucial dans la réduction des disparités territoriales et l'amélioration de l'accès aux services de base surtout dans les zones les moins desservies.

Enfin, les établissements à but non lucratif, principalement implantés à Tanger-Assilah, apportent une contribution significative dans des domaines tels que l'éducation et la recherche, le développement et le logement, ainsi que la culture, renforçant ainsi le tissu social et communautaire de la région. Par ailleurs, les souks hebdomadaires, bien que répartis de manière inégale, jouent également un rôle clé, en particulier en milieu rural, en facilitant les échanges commerciaux locaux et en améliorant l'accès aux produits essentiels.

Définitions des concepts

- Les établissements à but lucratif : Ce sont des entreprises ou des parties d'entreprises situées à un endroit précis, où une ou plusieurs personnes travaillent pour le compte de la même entité. Ainsi, un établissement à but lucratif peut être une usine, un magasin, un bureau, etc.
- Les établissements à but non lucratif: Ce sont des entités juridiques ou sociales créées dans le but de produire des biens ou des services, sans que la législation leur permette de générer des revenus, des bénéfices ou toute autre forme de profit financier pour les organisations qui les fondent, les supervisent ou les financent. Parmi les exemples, on peut citer les syndicats, les partis politiques et les associations à but non lucratif. Les établissements à but non lucratif pris en compte sont ceux opérant dans des locaux indépendants.
- Les établissements de services publics : Ce sont des entités géographiques où sont menées des activités de production, de services, d'administration publique, de santé, d'éducation ou de services sociaux, etc. Ces établissements offrent des services aux citoyens, généralement de manière gratuite ou quasi gratuite. Ainsi, un établissement de services publics peut être un ministère, un hôpital, une école, une municipalité, une mosquée, un stade, etc.
- Le souk hebdomadaire : Il s'agit d'un espace dédié au commerce, qui se tient généralement une fois par semaine.







Pour en savoir plus (Cartes thématiques, chiffres clés, concepts et définitions) : https://www.hcp.ma

Pour consulter les résultats détaillés du RGPH2024 : https://resultats2024.rgphapps.ma

Source des données : Cartographie des Établissements Economiques (CEE 2023/2024)

Pour rester informé:



www.hcp.ma/region-tanger



www.bds-tanger.hcp.ma



hcp.dr.tanger@hcp.ma



facebook.com/hcp.tangertetouanhoceima



instagram.com/hcptangertetouanalhoceima